

CONSULTATION SUR LES ORIENTATIONS DE LA PROGRAMMATION POUR FEM-7

1^{ère} Question - Pressions exercées sur l'environnement

Quelles sont les pressions les plus importantes sur l'environnement (activités et facteurs qui entraînent la dégradation de l'environnement) pour lesquelles des mesures doivent être prises aux niveaux national et régional ?

Cochez au plus trois (3) des réponses proposées au niveau national ou régional. Au total, trois (3) réponses seulement devront avoir été cochées.

1^{ère} question - 1^{ère} partie

NIVEAU RETENU		N°	TYPES DE PRESSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT
National	Régional		
		1	Défrichage des terres pour la pratique de l'agriculture sur brûlis
		2	Défrichage des terres pour la grande agriculture à faible dose d'intrants
		3	Augmentation de la taille des troupeaux qui entraîne le surpâturage
		4	Déboisement pour la récolte du bois de chauffe et la production de charbon
		5	Déboisement au profit d'activités minières, notamment l'EMAPE
		6	Prélèvement excessif de gibier
		7	Prélèvement excessif de poisson d'eau douce
		8	Prélèvement excessif de poisson marin
		9	Prélèvement excessif de produits forestiers ligneux et non ligneux
		10	Invasion des aires protégées
		11	Surutilisation des eaux souterraines et superficielles (rivières et aquifères)
		12	Variabilité (des températures, vents et précipitations) causée par l'évolution du climat
		13	Espèces exotiques envahissantes
		14	Braconnage et commerce illégal d'espèces sauvages ou de parties desdites espèces
		15	Pollution accrue de l'air, notamment par les POP et les émissions de mercure d'origine industrielle
		16	Utilisation accrue des substances chimiques et mauvaise élimination de ces dernières, qui peuvent conduire au rejet de perturbateurs endocriniens, de déchets pharmaceutiques et de microplastiques dans l'environnement.
		17	Mauvaise gestion des déchets et absence de matériaux de rechange entraînant l'émission des POP et pouvant augmenter le volume de débris marins
		18	Forte concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère en raison de la dépendance excessive à l'égard des combustibles fossiles
		19	Dégradation des habitats côtiers et marins
		20	Eutrophisation des eaux marines
		21	Autre :
		22	Autre :
		23	Autre :

REMARQUE : Si d'autres facteurs environnementaux sont cités dans les documents de planification nationale (SPANB, communications nationales, rapports biennaux, EBT, PAN, PANA, PNM et EIM) ou reviennent dans les discussions relatives aux ODD dans votre pays et si vous les jugez importants, veuillez les mentionner dans la rubrique « AUTRE »

1^{ère} question - 2^{ème} partie

Quels sont les biomes de votre région dans lesquels le FEM devrait intervenir pour éliminer les pressions exercées sur l'environnement ? Choisissez 3 biomes uniquement. Un grand nombre des biomes figurant sur cette liste, qui recense tous les biomes du globe, ne s'appliquent pas à votre pays ou région.

BIOMES CHOISIS	N°	TYPE DE BIOME
	1	Forêts tropicales humides et ombrophiles de plaine
	2	Forêts tropicales humides et ombrophiles d'altitude
	3	Forêts tropicales sèches à larges feuilles (caduques)
	4	Prairies (et savanes) tropicales
	5	Prairies (et savanes) tropicales inondées
	6	Maquis tropicaux
	7	Prairies (et savanes et) tropicales d'altitude
	8	Zones humides et marais tropicaux
	9	Forêts tropicales intertidales
	10	Mangroves
	11	Coraux
	12	Forêts subtropicales humides et ombrophiles de plaine
	13	Forêts subtropicales humides et ombrophiles d'altitude
	14	Forêts subtropicales sèches à larges feuilles (caduques)
	15	Prairies (et savanes) subtropicales
	16	Prairies (et savanes) subtropicales inondées
	17	Maquis subtropicaux
	18	Prairies subtropicales d'altitude
	19	Forêts tempérées mixtes et à larges feuilles
	20	Forêts d'aiguilles (de conifères) tempérées
	21	Forêts boréales/Taïga
	22	Prairies tempérées (steppe et prairies désertiques)
	23	Prairies (et savanes) tempérées inondées
	24	Maquis tempérés
	25	Prairies tempérées d'altitude (steppe et végétation alpine)
	26	Zones humides et marais tempérés
	27	Toundra
	28	Forêts méditerranéennes
	29	Surfaces boisées méditerranéennes
	30	Maquis méditerranéens
	31	Déserts (zone tempérée)
	32	Maquis xériques (broussailles épineuses)
	33	Lacs d'eau douce
	34	Rivières d'eau douce
	35	Écosystème marin et côtier (estuaires inclus)
	36	Écosystèmes urbains et péri-urbains
	37	Autre
	38	Autre
	39	Autre

2^{ème} question - Solutions envisageables

Veillez indiquer les moyens les plus importants par lesquels le FEM peut mieux contribuer à éliminer les pressions énumérées plus haut.

Cochez uniquement trois (3) des réponses proposées au niveau national ou régional. Remarque : s'il existe d'autres solutions envisageables que vous jugez importantes, faites-en mention ci-dessous dans l'espace prévu à cet effet. Par ailleurs, si vous proposez des solutions personnelles sous la rubrique « AUTRE », n'en ajoutez que trois au plus.

NIVEAU RETENU		N°	SOLUTIONS ENVISAGEABLES
National	Régional		
		1	Création et gestion efficace des aires protégées
		2	Mesures pour prévenir, combattre et gérer les espèces exotiques envahissantes
		3	Application de la loi pour prévenir l'extinction des espèces menacées
		4	Pratique de l'agriculture climato-intelligente pour freiner la dégradation dans les systèmes agricoles et pastoraux
		5	Promotion du reboisement et de la restauration des paysages pour arrêter la dégradation et le recul de la forêt
		6	Utilisation durable des ressources génétiques végétales et animales
		7	Introduction des questions de biodiversité dans les secteurs de production (exploitation forestière, pêches, exploitation minière, etc.)
		8	Intégration de la biodiversité et des services écosystémiques dans la planification du développement et du financement (notamment la comptabilisation du patrimoine naturel)
		9	Gestion durable des eaux de surface et des nappes souterraines (eau douce)
		10	Reconstitution des ressources halieutiques marines
		11	Restauration et protection des habitats côtiers
		12	Réduction de la pollution transfrontalière des côtes et grands écosystèmes marins.
		13	Mise en place des conditions, des outils et d'un cadre propices à la gestion rationnelle des substances chimiques et déchets nocifs
		14	Réduction de la prévalence des substances chimiques et déchets nocifs et aide pour leur remplacement par des technologies et des substances propres
		15	Utilisation des énergies renouvelables
		16	Développement de technologies à haut rendement énergétique dans des secteurs clés (industrie, commerce, transports et logements résidentiels)
		17	Promotion de systèmes urbains intégrés à faible taux d'émissions de carbone
		18	Promotion du transfert et de la mise au point de technologies à faible intensité de carbone
		19	Promotion de nouveaux modèles économiques et mécanismes de formulation des politiques et de financement pour accompagner l'utilisation à grande échelle de technologies à faible intensité de carbone
		20	Autre :
		21	Autre :
		22	Autre :

3^{ème} question - Mécanismes de programmation du FEM

Quels sont les trois mécanismes de programmation particulièrement efficaces sur les sources de pressions environnementales auxquels d'autres mécanismes doivent être ajoutés pendant FEM-7 ?

- Cocher uniquement trois des réponses proposées –

Remarque : S'il existe d'autres mécanismes applicables que vous jugez importants, faites-en mention ci-dessous dans l'espace prévu à cet effet. Tenez compte dans votre réponse des mécanismes qui favorisent le mieux l'intégration et les synergies entre les domaines d'intervention. Choisir trois mécanismes au plus

MÉCANISMES CHOISIS	N°	TYPE DE MÉCANISME
	1	Programmes intégrés (sécurité alimentaire, matières premières)
	2	Programmes-cadres au moyen des DPC et des sous-projets (commerce illégal d'espèces fauniques)
	3	Projets intersectoriels régionaux
	4	Projets intersectoriels nationaux
	5	Projets relevant d'un seul domaine d'intervention
	6	Projets mondiaux
	7	Autre : _____
	8	Autre : _____
	9	Autre : _____

4^{ème} question - Solutions envisageables

Ajoutez des commentaires ou des suggestions sur les thèmes et les zones géographiques que le Secrétariat du FEM devrait prendre en compte au moment de la préparation de la stratégie de programmation pour FEM-7. C'est une autre manière et l'occasion de donner votre avis dans les consultations que le FEM mène auprès d'un large éventail d'acteurs. Merci de votre contribution.

Annexe 1. Contexte général, questions et modalités de l'exercice

Contexte général

Le Secrétariat du FEM recueille des informations de sources diverses pour déterminer la meilleure façon de programmer les ressources financières qui seront disponibles pour FEM-7 (2018-2022). À cet effet, il profitera des ateliers de coordination élargie prévus au cours de l'année 2016 pour mener des consultations auprès des acteurs clés des pays bénéficiaires du FEM. Ces premières consultations, auxquelles vont s'ajouter les éléments fournis par les participants, les Agences du FEM, le Réseau des OSC affiliées au FEM, le STAP, les Parties aux Conventions dont le FEM est le mécanisme financier et d'autres intervenants, vont aider à ébaucher les orientations de la programmation pour FEM-7. En 2017, les acteurs des pays bénéficiaires auront une nouvelle occasion de participer et de contribuer au processus de reconstitution des ressources du FEM.

Au cours des ateliers de coordination élargie, le Secrétariat du FEM se propose de soumettre une série de questions aux participants et d'utiliser leurs réponses pour animer une discussion d'une heure sur le sujet. L'attention du FEM étant actuellement tournée vers les orientations de la programmation, les questions et la discussion porteront sur les thèmes qui intéressent le plus les pays. Certes les sujets alimenteront la discussion, mais les régions géographiques seront prises en compte pour mieux cibler les investissements au niveau national ou promouvoir la coopération internationale. Les questions de politiques et de procédures seront examinées à une phase ultérieure du processus de préparation de FEM-7.

Les questions

Le Secrétariat du FEM a préparé quatre questions à l'intention des participants aux ateliers de coordination élargie. Les réponses à ces questions serviront à animer un débat en plénière. Les questions ont été formulées de manière à ce que les réponses se rapportent à la mission et aux moyens d'action du FEM, qui sert de mécanisme financier à toute une gamme de conventions et protocoles internationaux.

Pour chacune des quatre questions, une liste de réponses possibles est soumise aux participants. Les options varieront d'une région à l'autre pour adapter l'exercice aux différents contextes géographiques, écologiques et culturels qui existent à travers le monde. Pour chaque question, veuillez ne choisir que trois options.

L'exercice

1^{ère} partie (durée approximative : 20 minutes)

1. Le Secrétariat du FEM expliquera l'exercice et remettra les questions aux participants, qui recevront chacun quatre feuilles de papier, une pour chaque question.
2. Les participants répondront aux quatre questions en cochant les cases devant les trois propositions de réponse les plus importantes ou pertinentes. De nouvelles réponses peuvent être ajoutées si celles proposées ne suffisent pas.
3. Une fois que les participants auront répondu à toutes les questions, ils sont encouragés à comparer leurs réponses, en évitant toutefois de modifier celles-ci à la lumière des échanges qui auront lieu autour de la table.
4. Ils remettront leurs réponses au Secrétariat du FEM, qui les analysera.

2^{ème} partie (durée approximative : 10 minutes) – faisant l'objet d'une séance distincte pour permettre l'analyse des réponses de la 1^{ère} partie.

1. Le Secrétariat du FEM va réunir les réponses de tous les participants et les présenter en plénière.
2. S'il en a le temps, il incitera les participants à débattre en leur posant les questions suivantes :
 - a. Si le Secrétariat du FEM utilisait les résultats de cette consultation pour programmer les ressources financières pendant FEM-7, les pays investiraient-ils avec plus d'aise les ressources dont ils bénéficieraient ? Les réponses les plus plébiscitées traduiront véritablement les attentes au niveau de la région.
 - b. Les trois réponses les plus plébiscitées aux questions 1 à 3, appelleront-elles des mesures au niveau régional ou, au contraire, ces priorités pourraient-elles être prises en compte au niveau des projets nationaux ?
 - c. Y a-t-il des questions d'ordre thématique ou géographique qui auraient dû être posées pour mieux éclairer le Secrétariat du FEM sur les positions des participants aux ateliers de coordination élargie ?